PROCES – VERBAL D'ASSEMBLEE GENERALE DE LA SARL ABC MECANIQUE du 07/03/2025

L'an deux mil vingt et Cinque et le Sept Mars à dix heures, les associés de la société ABC MECANIQUE, société à responsabilité limitée au capital de 3 €, se sont réunis au siège social à 18 Chemin du Moulin Basset, 93200 SINT DENIS, France, en assemblée générale ordinaire, sur la convocation faite conformément aux dispositions de l'article 14 des statuts.
Sont présents :
Mr OTHMEN Abdelbasset qui détient 10 parts sociales, (33.33 %),
Mr OTHMANE Acil qui détient 10 parts sociales, (66.64 %),
L'assemblée est présidée par OTHMANE Acil, l'associé majoritaire. La président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :
1° les récépissés des lettres recommandées de convocation,
2° les pouvoirs des associés représentés par les mandataires,
3° le texte des résolutions soumises à l'approbation de l'assemblée,
Le président indique que l'assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1- Démission de Mr ABOUDA Abdelmajid, de nationalité tunisienne né le 03/06/1956 à medenine,Tunisie. domiciliée au 55 Avenue Gallieni, 93800 Epinay Sur Seine, du poste de gérant le 10/02/2025.
2- Nomination de Mr LE VIZON LEOPOLD de nationalité Francaise né le 30/12/1988 à Aubervilliers.France, domicilié au 26 rue Blondel 92400 COURBEVOIE, au poste de gérant le 07/03/2025.

La discussion est ouverte, diverses observations sont présentées, personne ne demandant plus la parole, la président met aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

1- **Première résolution :** Démission de Mr ABOUDA Abdelmajid, de nationalité tunisienne né le 03/06/1956 à medenine,Tunisie. domiciliée au 55 Avenue Gallieni, 93800 Epinay Sur Seine, du poste de gérant le 10/02/2025.

Cette résolution est adoptée.

2-Deuxième résolution : Nomination de Nomination de Mr LE VIZON LEOPOLD de nationalité Francaise né le 30/12/1988 à Aubervilliers.France, domicilié au 26 rue Blondel 92400 COURBEVOIE, au poste de gérant le 07/03/2025

.

Cette résolution est adoptée.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 8 heures.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par le président de séance et gérant.
Le président de séance et associé :
Les associés :
Mr OTHMEN Abdelbasset OTHMANE Acil